

D2021-11-6-14



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

☎☎☎☎☎☎☎

Séance du Jeudi 18 Novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 34
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 13
Nombre de membres excusés : 6
Nombre de membres absents : 8

Date de convocation :
12 novembre 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

26 NOV. 2021

et affichage le :
26 NOV. 2021

7 - Finances Locales
7.10 - Divers

L'an 2021, le 18 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 12 novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 novembre 2021.

Mme Annie ROSSI a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Départ de la commune de Pont-Farcy : Convention de refacturation entre l'Intercom de la Vire au Noireau et Saint-Lô Agglo

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Jean-Pierre MOURICE		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY				X	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	X				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO				X	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE		X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE					X
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN			X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN				X	
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
Mme Isabelle BACHELOT				X	
M. Frédéric BROGNIART	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Caroline CHANU			X : M. Serge COUASNON		
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER				X	
Mme Sabrina SCOLA	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				
Mme Cindy BAUDRON					X
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES			X : Mme Annie ROSSI		
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL			X : M. Guy VELANY		
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY			X : M. Lucien BAZIN		
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER			X : Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT			X : M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	33	1	13	6	8
Nombre de Membres en exercice		61			
Nombre de conseillers présents		34			
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		21			
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		47			

Mme Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par délibération N°10 du 28 février 2019, il a été décidé de refacturer à la communauté d'Agglomération de Saint-Lô les prestations de collecte et l'accès à la déchetterie de Mesnil Clinchamps, assurées pour l'exercice 2018 par l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les modalités de la refacturation entre l'Intercom de la Vire au Noireau et Saint-Lô Agglo font l'objet d'une convention dont le projet est joint en annexe du présent rapport.

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » réunie le 3 novembre 2021 et du Bureau communautaire réuni le 8 novembre 2021, il est ainsi demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la convention de refacturation entre l'Intercom de la Vire au Noireau et Saint-Lô relative aux prestations de collecte des déchets et l'accès à la déchetterie de Mesnil-Clinchamps assurées pour l'exercice 2018 par l'Intercom de la Vire au Noireau, dont le projet est joint en annexe ;
- d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer ladite convention qui fera l'objet d'une délibération concordante entre les deux collectivités.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 47 Contre : 0 Abstentions : 0
 Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



Sortie de PONT-FARCY de l'intercom de la Vire au Nolreau au 01 01 2018
Impact Financier sur la compétence "Déchets"

1 - COLLECTE ET TRANSPORT DES OMR

Marché "Suez" (pas de mesée)

Répartition à la population
Population 2017 (fiche DGCL 2017) total Communes Ex Intercom Séverine 7366 Habitants
Population 2017 (fiche DGCL 2017) - Pont Farcy 556 Habitants
7,55%

Montant total des factures TTC - exercice 2018 151 132,36 €
(Coût collecte + coût transport)

Coût TTC Pour la Commune de Pont Farcy 11 410,49 €

2 - RECYCLABLES

Marché "la Sphère"

a) MONOFLUX - Tonnage collecté 2018 sur pont Farcy 20,27 tonnes
Coût moyen 2018 Marché "La Sphère" 125,44 € TTC

Coût Monoflux pour Pont Farcy 2 542,67 €

b) VERRE

Coût moyen 2018 Marché "La Sphère" 22,33 tonnes
41,81 € TTC

Coût verre pour Pont Farcy 933,62 €

Coût Monoflux + Verre 3 476,29 €

3 - TRAITEMENT + DECHETTERIE (SEROC)

Total participation 2018 de l'IVN au SEROC pour l'ex Intercom Séverine 226 527,42 € TTC

Répartition à la population
Population 2017 (fiche DGCL 2017) total Communes Ex Intercom Séverine 7366 Habitants
Population 2017 (fiche DGCL 2017) - Pont Farcy 556 Habitants
7,55%

Coût TRAITEMENT + DECHETTERIE 17 102,82 €

TOTAL COLLECTE, TRANSPORT et TRAITEMENT (dont déchèterie) pour Pont Farcy 31 989,60 €